

Examinons maintenant le côté liturgique. Les catholiques, unis dans une même foi, doivent compléter l'unité de liturgie par l'unité dans la prononciation de la langue liturgique. Ici encore nous devons tourner nos yeux vers Rome. Le latin est la langue officielle de l'Eglise : langue de la liturgie romaine, des conciles œcuméniques (1), des congrégations. Dès lors, n'est-il pas naturel, juste et souverainement utile, que la langue officielle du catholicisme soit parlée partout comme elle est parlée dans la ville éternelle, auprès du trône du pape, dans les Congrégations et les Conseils qui gouvernent la chrétienté ?

Lorsque des prêtres italiens ou espagnols viennent chez nous célébrer la sainte messe, nous rions parfois. Hélas ! nous rions sans raison : car ce sont eux qui ont fidèlement gardé les saines traditions. Mais nous, lorsque devant des étrangers, nous nous obstinons, dans un langage souvent peu correct et toujours sans la moindre accentuation, « à travestir le latin dans une prononciation particulière qui n'a d'autre mérite que d'être la nôtre, et le rend, sur nos lèvres, inintelligible à tous les autres peuples (Darras) », est-ce que nous ne provoquons pas l'étonnement et peut-être le dédain des peuples voisins ? Plusieurs fois, Pie X, avec une paternelle bonhomie, adressa cette remontrance aux prêtres français accourus pour le visiter : « Pourquoi ne pas vous rallier à notre prononciation romaine, qui est la bonne, au lieu de vous singulariser par une prononciation que rien ne justifie » ? Il faut respecter comme le bien d'autrui, dit Burnouf, les langues que les hommes se sont données ; il vaut mieux les ignorer que les

---

(1) La *Sténographie* no 7, 1895, et l'*Osservatore romano*, 2 juillet 1896, nous apprennent qu'au concile du Vatican, on fit venir de tous pays des sténographes, chargés de traduire en signes phonétiques, le latin des évêques étrangers.